

L'atlas linguistique d'Afrique sahélo-soudanienne (Alass)

À la recherche des isoglosses intergénétiques dans le domaine zoonymique

Karsten Brunk

Dymitr Ibriszimow

Herrmann Jungrauthmayr

La situation linguistique complexe que l'on rencontre dans le bassin du lac Tchad et au-delà, reflète l'histoire des migrations et montre que les divers peuples en présence se sont influencés au cours des derniers millénaires, allant jusqu'à superposer et à croiser cultures et langues. À l'origine, on avait des populations du Nord, parlant probablement des langues chamito-sémitiques, en contact avec des ethnies méridionales parlant des langues d'un type totalement différent, appartenant au domaine Niger-Congo. On doit s'imaginer cette rencontre comme un défi fondamental qui a provoqué de fortes réactions conduisant à des adaptations et à divers processus d'assimilation produisant des similitudes locales, effaçant les différences généalogiques originelles. Cela pourrait expliquer l'énorme diversité entre certaines langues tchadiques : après leur arrivée, elles se sont assimilées de plus en plus à leur nouveau milieu, chacune prenant une forme propre, qui a pu, souvent, les amener à ressembler aujourd'hui davantage aux langues voisines – génétiquement non apparentées – qu'aux autres langues chamito-sémitiques de l'Afrique du Nord et de l'Est, à savoir le berbère, le sémitique, le couchitique et l'égyptien pharaonique.

Pour pouvoir démontrer les faits de substitution lexicale, des travaux de reconstruction des racines tchadiques ont été entrepris, d'après le

Catalogue lexical tchadique créé à Marburg en 1970. En appliquant les méthodes classiques de la linguistique comparée, on a tenté de distinguer dans les langues tchadiques l'héritage afro-asiatique (chamito-sémitique), des traits et des qualités caractéristiques des langues Niger-Congo.

Dans les langues tchadiques, on peut distinguer deux types de lexèmes :

1. des mots régionaux ou voyageurs, communs à toute une aire géographique ;
2. des mots « héréditaires ».

Les mots communs à une aire géographique manifestent une structure phonétique et/ou un sémantisme identique (ou au moins très semblable) dans des langues génétiquement non apparentées. Les mots « héréditaires », eux, sont ceux qui permettent une reconstruction à l'intérieur d'un groupe de langues génétiquement apparentées.

Dans notre essai de reconstruction du vocabulaire tchadique – voir *Chadic Lexical Roots*, Berlin 1994 –, nous avons proposé de distinguer trois types de constructions d'après leurs qualités étymologiques :

1. les véritables racines, ou reconstructions ; ce sont des racines reconstruites conformément aux correspondances phonétiques établies par la méthode historico-comparative ; elles sont présentées dans l'ouvrage comme des squelettes consonantiques marqués d'un astérisque (par exemple : ***kdm** « crocodile ») ;
2. les « quasi-racines », qui ne satisfont pas, dans l'état actuel de nos analyses, à toutes les exigences de la table de correspondances phonétiques ; on les considère comme de simples « constructions », que l'on présente également sous forme de squelettes consonantiques, mais non marqués d'un astérisque (par exemple : **klp** « poisson ») ;
3. les lexèmes pour lesquels aucune reconstruction n'est possible ; ils sont présentés sous une forme synchronique, qui rend compte des différents réflexes rencontrés dans les langues.

Il se peut que certaines formes cataloguées en (2) soient de véritables racines – comme **klp** « poisson », par exemple – ; mais elles ne satisfont pas encore à toutes les exigences documentaires et/ou méthodologiques que nous avons établies, pour pouvoir être considérées comme des reconstructions.

Une grande partie de la catégorie (3) représente des emprunts aux langues voisines *non tchadiques* – comme par exemple *bolo*, *mbalu*, *biyu*, «deux», que l'on trouve dans différentes langues tchadiques de l'Ouest, et qui est emprunté de toute évidence aux langues Niger-Congo. La question se pose alors d'identifier à la fois la source de ces emprunts et les voies par lesquelles ils ont pu pénétrer en tchadique. Nous proposons, pour cela, de suivre la méthode géolinguistique, en collaboration avec des collègues du Groupement de recherche européen (GDRE 1172 du CNRS) «Diffusion lexicale en zone sahélo-saharienne», qui nous fournissent les données lexicales non tchadiques.

Le but de ce projet géolinguistique est de cartographier les trois types de constructions (racines, quasi-racines, emprunts) à l'aide de symboles appropriés, de délimiter les zones de diffusion ainsi obtenues, et de créer des cartes diatopiques pour le tchadique. La diffusion de phénomènes linguistiques dans l'espace (diatopie) peut être interprétée comme une reproduction de son évolution dans le temps (diachronie). La mise en corrélation de cette interprétation cartographique avec une cartographie du milieu naturel contemporain et ancien (orographie, hydrographie, pédologie, climatologie, végétation) permettra sans doute de tirer des conclusions sur la diffusion, les migrations et les rapports culturels, c'est-à-dire sur l'histoire des groupes linguistiques et des régions qui font l'objet de notre étude. La recherche de phénomènes linguistiques en rapport avec les données naturelles est un des aspects de la géographie linguistique qui n'a pas encore été exploré dans le contexte africain.

Notre premier objectif est de réaliser une représentation cartographique numérisée des zones de diffusion du vocabulaire déjà étudié. Pour chaque sens analysé dans le domaine tchadique, nous obtenons une répartition spatiale de toutes les racines qui le représentent. Nous connaissons de cette façon l'aire de diffusion de chaque racine, quasi-racine ou emprunt. Grâce au recoupement de ces cartes, on obtient des «cartes linguistiques cumulées» avec des concentrations variables de lignes limitrophes des zones de diffusion. À l'aide de ces constellations d'isoglosses dont les lignes de démarcation sont de degrés variables, on obtient de nouvelles projections géographiques des diffusions lexicales. Il conviendra ensuite d'interpréter ces cas de diffusion au sein des «paysages linguistiques» ainsi délimités.

Il faudra, bien sûr, tenir compte de l'histoire de la région étudiée. Là où des corrélations n'existent pas ou ne permettent pas d'explications satisfaisantes, les « cartes linguistiques cumulées » devront aussi comporter les éléments physiographiques essentiels du paysage. La corrélation entre différences linguistiques et données géographiques naturelles (en particulier les variations concernant les rapports entre relief, eau, climat, végétation et sol) permettra d'expliquer les causes possibles de diffusion linguistique. Il est prévu également de tenir compte des états antérieurs du milieu naturel (alternance de périodes climatiques sèches et humides, influant sur l'approvisionnement en eau, sur la végétation et sur le monde animal) comme déclencheurs possibles de mouvements migratoires et de changements culturels chez les populations de la région.

Les « cartes linguistiques cumulées » permettent potentiellement une vérification des groupes linguistiques existants. De plus, un groupement des items présentant une diffusion comparable peut être fait d'après des critères sémantiques.

Jusqu'ici 170 items ont été analysés et reconstruits dans le cadre de notre recherche étymologique tchadique. Sur ces 170 items 26 concernent le champ sémantique de la faune ; ce sont par ordre alphabétique : abeille, bouc, buffle, céphalophe, chameau, chat, cheval, chèvre, chien, crocodile, éléphant, hyène, léopard, lièvre, lion, mouche, moustique, mouton, oiseau, pintade, poisson, poule, rat, scorpion, singe, vache. D'après nos analyses ces termes peuvent être classés en trois groupes selon leur qualité généalogique.

1. Les véritables racines tchadiques, reconstruites sur la base de correspondances phonétiques régulières, sont les suivantes :

<i>buffle</i>	*kbn	<i>mouton</i>	*tmk
<i>chèvre</i>	*wk-/*kw-	<i>pintade</i>	*zbl
<i>crocodile</i>	*kdm	<i>singe</i>	*bd-
<i>lion</i>	*b-r	<i>vache</i>	*ɿ-

Des réflexes de ces termes se trouvent bien répandus dans tout le domaine tchadique. Il s'agit donc de noms autochtones du monde tchadophone.

2. Il y a d'autres termes zoonymiques qui montrent aussi une vaste diffusion en tchadique – et au delà ! – mais qui ne permettent pas une

reconstruction solide suivant les règles de correspondances phonétiques. Les membres de ce groupe sont les suivants :

<i>chien</i>	kɗn	<i>mouche</i>	ɛdb
<i>poisson</i>	klp	<i>lièvre</i>	bnd

Évidemment, il s'agit de mots régionaux ou voyageurs, à distribution intergénétique. D'après leurs caractéristiques et leurs traits phonologiques, on doit supposer qu'il s'agit de termes existant depuis longtemps dans cette région (y compris, naturellement, les animaux qu'ils désignent). On pourrait classer ces termes parmi les emprunts anciens (*Lehnwörter* en allemand).

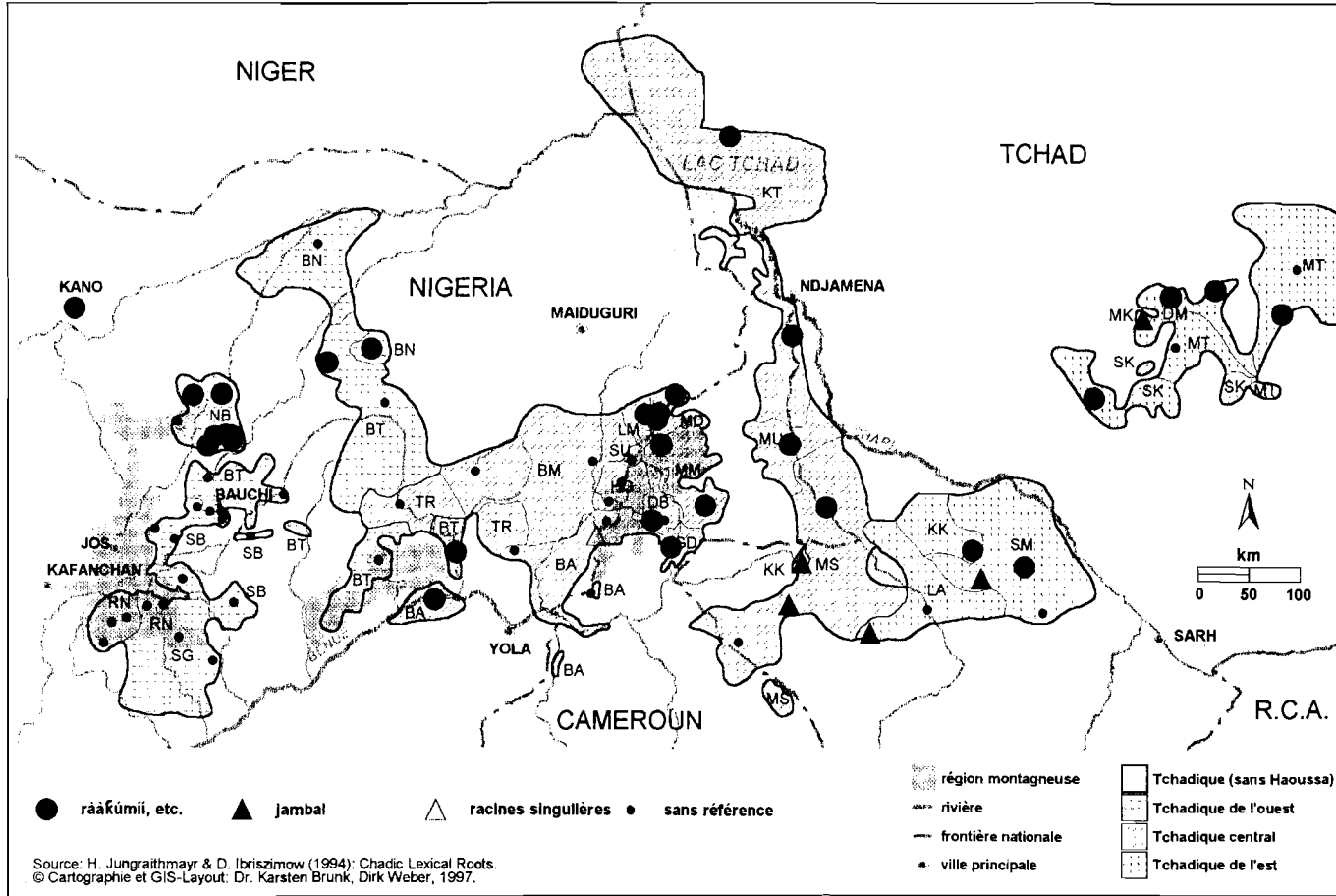
3. On a enfin des emprunts relativement récents (*Fremdwörter* en allemand) dont l'origine externe est évidente ; par exemple : « dromadaire » *rààkúmíí*, etc. ; « cheval » *pərsi*, etc. Bien entendu, ces réflexes génétiquement non tchadiques ne sont pas – *per definitionem* – à reconstruire.

– *rààkúmíí*, etc. « dromadaire »

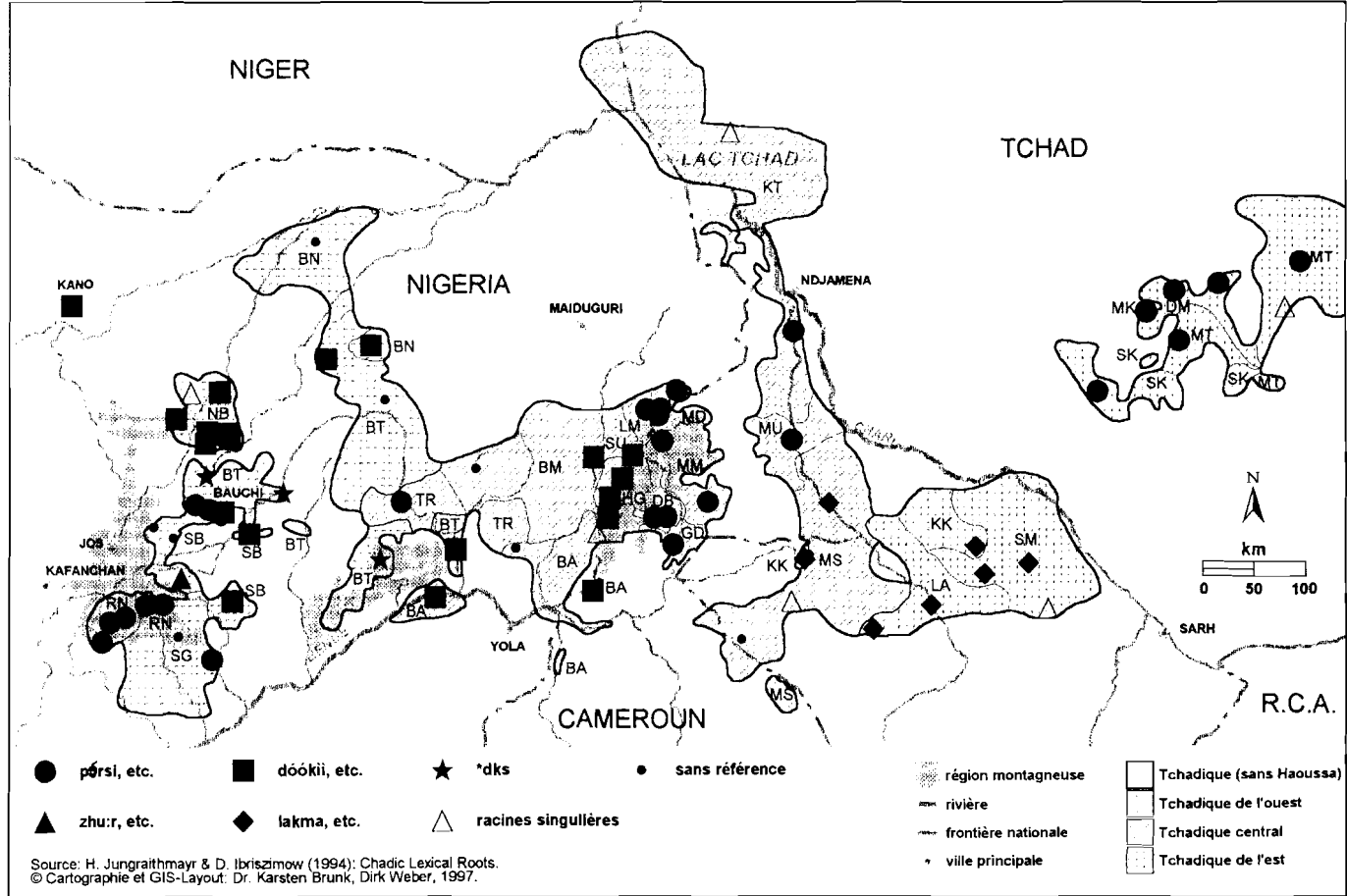
Les réflexes tchadiques pour ce terme dérivent généralement du terme berbère *alghum*. Il est important de noter que, en lele et en sumray, le terme a subi une mutation sémantique, passant du dromadaire au cheval. Dans cette zone tchadienne d'interfluve, il semble qu'on ne distinguait pas très clairement ces deux grands animaux à l'époque de leur importation. Prenez par exemple le fait qu'en ndam *lukma* signifie « dromadaire » et *laam* « cheval » – qui est sans doute dérivé de la même racine –, et comparez avec *lakma* « cheval » en kabalaï, une langue proche parente du ndam. En général, les réflexes désignant le cheval paraissent être phonologiquement mieux intégrés/adaptés que ceux qui désignent le dromadaire. Ainsi, en kwang, on a *lokúma* pour « dromadaire », mais *ku-lukum* pour « cheval ». En masa, le dromadaire est *lakma (na)*, le cheval, *kulum (na)*. Notez le fait qu'au sud-ouest du Tchad, on rencontre des réflexes du mot arabe *jamal*, à savoir *jambal* en lele et en sumray (sibine).

– *pərsi*, etc. « cheval »

Pərsi, *purish*, *pəlisi*, *firso*, *piis*, *puzu*, *peso*, mais aussi *bəriŋ* et *pəri* sont des réflexes dans les langues individuelles d'un terme dont l'origine est le mot arabe *faras*. Nous savons que les Arabes ont introduit le cheval dans les pays sahélo-soudaniens vers la fin du premier millénaire après J.-C.



Carte 1
 Diffusion des racines du lexème Chameau. Atlass.



Carte 2
Diffusion des racines du lexème Cheval: Alas.

Une autre race de cheval qui doit avoir existé dans la région avant l'arrivée des Arabes, n'est que très faiblement attestée, par une racine ***dks** dont des réflexes ne se trouvent qu'en bole-tangale, comme, par exemple en kirfi *duusho*, pl. *dukkushiḡu*, et en tangale *tuuze*; ces noms sont apparentés au hausa *dukushi/dukushii* qui, cependant, ne signifie pas « cheval » mais « poulain ». Parmi les cinq ensembles lexicaux que constitue l'item « cheval », ***dks** est la seule véritable racine tchadique établie d'après les correspondances phonétiques régulières; ce qui pourrait signifier que ***dks** est le seul terme tchadique autochtone désignant un équidé qui ne soit pas d'origine arabe. Quel rôle a joué le poney dans l'histoire culturelle de la région en question? Henry Tourneux, pour le nom d'un équidé a reconstruit la forme **d-w* (quelquefois élargie par un affixe *-k*) – qui pourrait correspondre à notre « racine » C –, et considère cette racine comme étant « probablement la plus ancienne, dans la région du nord du Cameroun et du Nigeria, qui désigne un équidé différent du cheval barbe » (Seignobos & Tourneux 1992). Peut-être que le **d-w* de Tourneux (et Seignobos) – auquel le *dookii* du hausa et ses dérivés devraient être rattachés (malgré le fait qu'ils ne soient pas reconstituables pour l'instant) – était à l'origine le terme pour une espèce primitive de poney, dont le sens, cependant, a été élargi vers celui de « cheval » quand cet animal est apparu dans la région. Une telle interprétation signifierait que, en hausa, *dukushii*, le terme actuel pour « poulain », était le mot original désignant le cheval en général, mais qu'il a été remplacé, comme terme général, par *dookii*. Le fait que le terme arabe *faras*, bien attesté dans beaucoup d'autres langues tchadiques, n'ait pas été introduit en hausa, mérite notre attention.

Pour résumer, nous soulignerons qu'il y a des termes zoonymiques faisant partie du lexique tchadique autochtone, génétiquement reconstruit, comme ***zbl** « pintade », ***tmk** « mouton », ***kbn** « buffle », ou ***kdm** « crocodile ». Si on rencontre des réflexes d'une telle racine tchadique dans des langues voisines non tchadiques, comme pour ***kdm** « crocodile » [*karam* en tubu et kanuri, *kaado*, etc. en songhay], il est évident qu'il s'agit d'emprunts au tchadique.

Si, cependant, de tels termes, malgré leur vaste distribution et/ou leur intégration profonde en tchadique, ne peuvent pas être reconstruits sur un plan proto-tchadique, nous devons les considérer comme emprunts tchadiques aux langues voisines, soit nilo-sahariennes, soit

Niger-Congo. Pour cela, **klp** « poisson » ou **bnd** « lièvre » peuvent servir d'exemples.

En troisième et dernière position se situent les termes qu'on peut définir comme emprunts récents ou *Fremdwörter*. Ils ne sont pas profondément intégrés dans les langues hôtes et leur origine première est généralement identifiable. Les termes « dromadaire » et « cheval » présentés ci-dessus ont pu servir d'exemples de cette catégorie de vocabulaire zoonymique dans la zone sahélo-soudanienne.

Bibliographie

JUNGRAITHMAYR H.,
IBRISZIMOW D., 1994 —
Chadic Lexical Roots, 2 vol.,
Berlin : Reimer.

SEIGNOBOS C. *et al.*, 1987 —
Le Poney du Logone, Maisons-Alfort,
IEMVT, Études et synthèses,
23, 213 p.

SEIGNOBOS C., TOURNEUX H., 1992 —
Le poney et ses dénominations
dans le bassin du Tchad
(histoire, ethnologie et linguistique),
Frankfurter Afrikanistische Blätter
(FAB) 4 : 47-70.